

28 nov 2003 -16:00

Appartient à Conseil des Ministres du 28 novembre 2003

## C-130 belge entre la Jordanie et l'Irak

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a pris acte de la prolongation de la participation belge à la mise en ?uvre, au profit des Nations Unies, d'un avion C-130 entre Amman International Airfield (Jordanie) et l'Irak.

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a pris acte de la prolongation de la participation belge à la mise en ?uvre, au profit des Nations Unies, d'un avion C-130 entre Amman International Airfield (Jordanie) et l'Irak.

L'accord de coopération conclu entre les Nations Unies et la Défense couvrait à ce propos une période de 2 mois, allant du 1er octobre au 30 novembre 2003. Il est ainsi prolongé jusqu'au 31 décembre 2003. Un arrêt prématuré de l'opération pourrait cependant s'imposer si une évolution négative de la situation sécuritaire ou si un conflit avec des missions éventuelles imprévues et prioritaires devaient se présenter.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe